

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

du 23 Février 2015

Le Lundi 25 Février 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Michel BRISON, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Danielle SIMON, Marie-Christine THEVENET (Remplaçante Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Christian BAISE, Hubert BONNET (pouvoir à Claude TRASSARD), Noël CHEYNET (pouvoir à Jacky DUTRUC), Bruno HENRY (pouvoir à Isabelle ACHARD), Sylvie MICHEL (pouvoir à Michel BRISON), Raymond MOUSSY (remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Frédéric VALLOS.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Pierre LUCIDOR (Toussieux).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Pierre PERNET regrette que le tableau du coût réel du gymnase (commenté par M.ROUSSET) manque au compte rendu.

Le président précise que le cout avait été annoncé sous réserve de confirmation de la part des services du conseil général.

INFORMATIONS PREALABLES :

Décisions prises par délégation du Conseil communautaire Dombes Saône Vallée :

2015 A 01 – Démolition du bâtiment Boidard

Inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour (délibération) :

Le président propose d'inscrire à l'ordre du jour de la séance un vœu du conseil communautaire sur l'inscription du tram train Lyon Trévoux au contrat de Projets Etat Région (CPER) pour 2015 2020.

Proposition adoptée.

ORDRE DU JOUR :

1. Débat d'orientations budgétaires
2. Technoparc Saône Vallée – Vente de terrain
3. Acquisition des terrains du Technoparc de Civrieux à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain

4. Délégation du droit de préemption urbain (Reyrieux et Frans)
5. Projet des chemins du curé d'Ars
6. Demande de subvention pour le schéma directeur assainissement
7. Remboursement des redevances assainissement collectif indûment perçues
8. Vœu pour l'inscription au CPER du projet de tram train Lyon Trévoux
9. Questions diverses

1. DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DIAPORAMA PROJETE ET TABLEAUX CI-JOINTS)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans les deux mois précédents l'examen du budget primitif, Mme Brigitte COULON, 1^{ère} Vice-Présidente en charge des Finances, présente les orientations générales à retenir pour l'exercice 2015 et exercices suivants. Il est rappelé que le débat d'orientations budgétaires n'a pas de caractère décisionnel.

Le débat d'orientations budgétaires 2015 s'est organisé à partir des éléments suivants :

- Le contexte macro économique national et international pour 2015 et notamment la perspective de réduction des dotations de l'Etat,
- L'analyse des domaines d'action de la Communauté de communes tant en fonctionnement qu'en investissement et des différents budgets de la CCDSV,
- Les mesures de simplification budgétaire (1 seul budget aménagement des ZAE au lieu de 5, 1 budget immobilier d'entreprise au lieu de 2), et de transfert entre budgets (PA de Montfray comptabilisé à partir de 2015 au budget aménagement de ZAE),
- La poursuite des actions et programmes engagés (voies cyclables, bâtiments, ...) et la mise en œuvre de programmes nouveaux ou évoqués lors des réunions préalables à la fusion (gymnase du collège de Saint Didier de Formans, Historial du curé d'Ars, subvention VNF).

A. Budget principal

Les marges de manœuvre de la collectivité (Capacité d'Auto Financement nette : CAF nette) sont mises en évidence.

Un taux d'accroissement des charges de 2 % est appliqué en général. Les dépenses liées à l'ancien syndicat des collèges et au SIEL sont intégrés au budget principal.

Les recettes sont évaluées prudemment : La baisse des dotations de l'Etat est estimée à 275 k€ et l'augmentation des ressources fiscales est fixée à 1.3 %. Des crédits sont provisionnés pour une éventuelle contribution au FPIC.

Ces simulations donnent une CAF nette de 945 k€ pour 2015 sous réserve de la validation des reports de crédits d'investissement et des hypothèses de recettes.

Les perspectives d'actions, pour les programmes engagés totaliseraient en 2015, 2 823 k€ de dépenses et 112 K€ de recettes avant arbitrages sur ces propositions. Les principales opérations sont les suivantes :

- Au titre du développement social, culturel et des sports : Une première tranche de 2 000 K€ pour la construction du gymnase du nouveau collège et les crédits nécessaires à l'acquisition du bâtiment de l'historial du curé d'Ars (460 k€) ; Une recette au titre de la DETR est attendue sur cette acquisition (112 k€).
- Sur le développement économique : les travaux sur le parc d'activités de Montfray sont basculés sur le budget ZAE et des crédits sont inscrits pour le versement des subventions ORC (95 k€).

Au cours du débat, des demandes pour ouvrir de nouveaux crédits de dépenses en 2015 sont faites :

- Des crédits seraient ouverts pour la création de voies cyclables notamment pour la desserte du nouveau collège à Saint Didier de Formans (100 k€).
- Des travaux sur les bâtiments communautaires sont également à prévoir dès 2015 (392 k€).

- Le renouvellement annuel du fonds d'ouvrages de la médiathèque est également à prévoir pour 80 k€. M. Olivier EYRAUD souhaite que l'on se donne des priorités pour ce budget 2015 notamment pour la desserte du nouveau collège à Saint Didier de Formans. Il est convenu qu'un travail commun devra être mené sur le sujet entre les communes concernées.

Mme Anny SANLAVILLE rappelle que plusieurs opérations sont financées par des recettes du CDDRA.

B. Budget Annexe

- ✓ Service assainissement collectif

Le service regroupe désormais l'ensemble des 19 communes.

3 simulations ont été faites pour les 5 prochaines années en faisant varier le montant de redevance perçu.

Les scénarii de base (pas d'évolution de la redevance) et intermédiaire (évolution de 1 % par an) ne permettent pas de financer les investissements à venir et notamment le renouvellement des stations d'épurations. Seul le scénario prévoyant 5 % de hausse sur 3 années successives permet de financer le service sur la période mais laisse des incertitudes au-delà de 2020.

Une hausse de la redevance sera donc nécessaire dans les prochaines années. Il est précisé que 5 % d'augmentation sur une facture type 120 m³ représente 7 € par an de plus.

Par ailleurs, le SIEP Dombes Saône ne prévoit pas d'augmentation du prix de l'eau potable sur plusieurs années.

Pour 2015, il n'y a pas de besoin de financement (résultat positif R-D = 218 k€). Le recours à l'emprunt apparaît en 2016 et s'accroît en 2018.

C. Autres budgets annexes

Les budgets 2014 ont été regroupés pour simplifier la lecture et le vote ; en 2015, il n'y aura qu'un 1 seul budget aménagement des Zones d'Activités Economiques (ZAE), qui intègre le Parc d'Activités de Montfray, mais permet une analyse par zone d'activités.

Le budget immobilier d'entreprises percevra le nouveau loyer convenu avec l'entreprise DUQUEINE et consigné dans le bail commercial en cours de signature.

Les excédents éventuels seront repris au budget principal uniquement si les résultats du périmètre économie (budgets ZAE et Immobilier) sont positifs.

Le conseil communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2015.

2. TECHNOPARC SAONE VALLEE – VENTE DE TERRAIN

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, expose la situation du Technoparc Saône Vallée à Civrieux : C'est un parc d'activités à vocation technologique de 27 hectares dont la première tranche de 14 hectares a été aménagée en 2010 et commercialisée à partir de 2011.

A ce jour, 6 entreprises sont installées sur le Technoparc, et une nouvelle entreprise souhaite s'installer sur le Technoparc Saône Vallée : Fotia-DMT, filiale de Sulitec Group.

Le projet d'installation consiste pour le groupe à rapatrier l'entreprise Fotia DMT, actuellement sur Sarcey dans le Rhône, à Civrieux (bureau d'études et production + formation). Le personnel est basé surtout sur le secteur de Villefranche. L'entreprise souhaite être en visibilité et donc être implantée à proximité de la voie TGV.

Elle souhaite acquérir 2 500 m² dans un premier temps, puis 2 500 m² dans une seconde phase (promesse de vente) pour édifier un premier bâtiment de 750 m² et à nouveau 750 m² dans un second temps.

Un accord est intervenu avec l'entreprise pour la vente d'un terrain de 2 500 m² dans l'immédiat au prix de 45 €/m² HT et d'une bande de terrain d'environ 360 m² (lot 13) permettant de créer un accès au lot à partir de l'aire de retournement au prix de 40 €/m² HT, soit au total 126 900 € HT.

Les conditions suspensives pour l'acte de vente définitif sont l'obtention du permis de construire et des financements.

Une promesse de vente pour une parcelle de 2 500 m² (lot 14) supplémentaires au même prix de 45 €/m² HT est également comprise dans cet accord, soit 112 500 € HT de plus.

La TVA concernant ces transactions porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant :

Surface Vendue (m ²)	Prix d'acquisition		Prix de vente		Marge	TVA sur marge (20%) €/m ²
	€/m ²	Montant	€/m ² HT	Montant HT		
2 500	8,75	21 875	45	112 500	90 625	18 125
2 500	8,75	21 875	45	112 500	90 625	18 125
360	8,75	3 150	40	14 400	11 250	2 250

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la vente à l'entreprise Sulitec Group ou tout autre entité qui lui serait substituée, de 2 500 m² au prix de 45 €/m² HT et d'une bande de terrain d'environ 360 m² pour accéder au lot à partir de l'aire de retournement au prix de 40 €/m² HT, soit au total 126 900 € HT (lot 13).
- ✓ **Approuve** également la promesse de vente à l'entreprise Sulitec Group ou tout autre entité qui lui serait substituée, de 2 500 m² supplémentaires au prix de 45 €/m² HT, soit 112 500 € HT (lot 14).
- ✓ **Autorise** le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

M. Olivier EYRAUD fait remarquer en marge de cette décision que la D43 à hauteur du Technoparc nécessite une réfection. Il est rappelé que le carrefour D66 / D 43 sera réaménagé par le Conseil général de l'Ain pour créer un accès à la 2^{ème} tranche du Technoparc.

3 ACQUISITION DES TERRAINS DU TECHNOPARC A CIVRIEUX A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE L'AIN (CI-JOINT PLAN)

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, rappelle que l'EPF de l'Ain assure le portage foncier des terrains de la tranche 2 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux. Celui-ci a donc acquis par négociation amiable la quasi-totalité des terrains successivement en octobre 2011, juillet 2012 et mars 2014, soit environ 14 ha.

La durée de portage foncier de ces terrains est de 4 ans et le portage vient à échéance en octobre 2015, sauf pour deux parcelles acquises plus tardivement : la ZW 34 de 16 570 m² (échéance le 16/07/2016) et la ZW 31 de 7 030 m² (échéance le 13/03/2018).

Suite à une rencontre avec l'EPF, il est proposé de racheter la totalité des terrains acquis pour la tranche 2 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, soit une superficie de 138 986 m² pour un montant total de 1 329 953 €HT décomposé comme suit :

- Terrains : 1 216 127,50 €
- Frais de notaire : 21 855,50 €
- Indemnités : 91 970,30 €

Pour mémoire, les frais de portage et les impôts acquittés par la CCDSV pendant ces 4 années de portage s'élèvent à 128 555 €.

Il est rappelé que les travaux d'aménagement de la phase 2 du Technoparc devraient démarrer début 2016 après réalisation du diagnostic archéologique et des éventuelles fouilles en 2015. Pour des questions de responsabilités juridiques, l'EPF ne souhaite pas que ces travaux débutent avant le transfert de propriété à la CCDSV.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 34 voix pour et une abstention (Olivier EYRAUD) :

- ✓ **Approuve** le rachat à l'établissement public foncier de l'Ain de la totalité des terrains acquis par cet établissement pour l'aménagement de la tranche 2 du Technoparc Saône Vallée à Civrieux, pour les surfaces et les sommes détaillées dans le tableau ci-dessous :

Parcelle	Surface (m ²)	Echéance portage	Prix d'achat compris notaire et indemnités (€)
ZW 35	16 890	13/10/2015	161 729,42
ZW 33	16 390	25/10/2015	157 496,94
ZW 114	75 711	25/10/2015	722 321,47
ZW 110	6 245	20/12/2015	60 390,23
ZW 30	150	20/12/2015	2 032,59
ZW 34	16 570	16/07/2016	158 755,79
ZW 31	7 030	13/03/2018	67 226,86
Total	138 986		1 329 953,30

- ✓ **Autorise** le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.
- ✓ **Dit** que cette acquisition se fera sur le nouveau budget «Aménagement des zones d'activités» et sera financée par emprunt.

4. DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (REYRIEUX ET FRANS)

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement Economique, rappelle que plusieurs communes ont institué un droit de préemption urbain sur tout ou partie de leur territoire, conformément à l'article L211-2 du code de l'urbanisme et qu'elles ont la possibilité de déléguer ce droit à un autre organisme ou collectivité.

Cette possibilité permet de simplifier les transactions immobilières et d'accélérer les procédures administratives dans les domaines de compétence communautaire et notamment pour les zones d'activités.

Pour pouvoir être appliquées, ces délégations doivent être acceptées par la collectivité délégataire.

Les communes de Fareins, Massieux, Savigneux, Trévoux et Villeneuve ont déjà délégué ce droit de préemption sur leurs zones d'activités et le Conseil Communautaire par délibération 2014C97 du 13 octobre 2014 a accepté cette délégation.

Les communes de Reyrieux et de Frans ont également délibéré pour déléguer ce droit de préemption à la CCDSV. Il est donc proposé au conseil communautaire d'accepter cette délégation pour ces deux communes.

Il est rappelé que le président dispose lui-même d'une délégation du conseil communautaire au titre de la gestion courante (article L2122-22 du CGCT) pour exercer ce droit de préemption, délégation limitée aux cas d'urgence, lorsqu'aucune réunion du conseil n'est programmée.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Accepte** ces délégations du droit de préemption sur les communes de Frans et Reyrieux, pour les zones indiquées dans le tableau ci-dessous :

Commune	Décision de délégation	Zonage POS / PLU
REYRIEUX	Délibération du 17/11/2014	Zones Ux, 2Aux et emplacements réservés 6, 16, et 17 du PLU ;
FRANS	Délibération du 16/01/2015	Zone d'Activités du Parady, classée Ux au PLU

5. PROJET DES CHEMINS DU CURE D'ARS

M. Marc PECHOUX, Vice-Président chargé du Tourisme, indique que la Communauté de communes Montmerle 3 rivières a initié en 2013 en lien avec la Communauté de communes Porte Ouest de la Dombes un projet de création d'un itinéraire de randonnée entre la chapelle des Minimes à Montmerle-sur-Saône et la basilique d'Ars-sur-Formans, dénommé les chemins du curé d'Ars.

Ce projet a été repris ensuite par la CCDSV en lien avec Montmerle 3 rivières.

Une concertation entre les deux communautés s'est établie depuis mars 2014 pour la création, la mise en œuvre et la promotion du produit touristique « les Chemins du Curé d'Ars » traversant les communes de Ars-sur-Formans, Frans, Chaleins, Messimy sur Saône, Lurcy, Francheleins et Montmerle-sur-Saône.

Cet itinéraire d'environ 17 km au total, traverse le territoire Dombes Saône Vallée sur 2.8 km (2 km sur Ars et 800 m sur Frans), soit 1/6^{ème} de l'itinéraire global.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, une convention de partenariat a été établie entre les deux communautés de communes. Elle prévoit notamment la mise en place d'un groupement de commande et les engagements financiers mutuels pour ce projet.

La Communauté de Communes Montmerle 3 Rivières, porteur du projet, sera coordonnateur du groupement de commandes, et assurera à ce titre le pilotage administratif et financier du projet ; projet évalué sommairement à 52 000 € HT (sous réserve des résultats des consultations).

Le projet comprend la conception graphique et l'impression des dépliants d'accompagnement, les panneaux de dépôts, carte, ainsi que la fabrication et la pose du mobilier d'interprétation, le balisage et la signalétique, des tables de pique-nique et la sécurisation des passages.

Le projet est susceptible d'obtenir des aides de la Région, du Département et du programme Leader.

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée participera au projet à hauteur de 1/6^{ème} du solde net des dépenses après déduction des subventions perçues, soit un coût d'environ 4 à 5 000 €.

Le renouvellement des fournitures et des installations sera pris en charge, en fonction des besoins de chaque territoire, par la Communauté de communes concernée.

La mise en place du groupement de commande nécessite également une convention constitutive du groupement précisant l'objet du groupement, ses modalités de fonctionnement, les missions du coordinateur et de ses membres. Cette convention prendra fin à la fin des marchés.

La Communauté de communes Dombes Saône Vallée établira des conventions de passage et d'entretien avec les propriétaires des parcelles traversées (Ars et Frans) en accord avec les Maires, et demandera l'inscription au PDIPR des tronçons non encore inscrits.

M. Yves DUMOULIN regrette que l'itinéraire retenu ne fasse pas un crochet jusqu'à Fareins, et M. Michel RAYMOND propose que le chemin soit prolongé jusqu'à Trévoux où le Curé s'est très souvent rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** le projet d'itinéraire de randonnée touristique initié par la Communauté de communes Montmerle 3 rivières dénommé « les chemins du Curé d'Ars », son montant global estimé, et sa participation pour 1/6^{ème} des dépenses déduction faite des subventions obtenues,
- ✓ **Décide** de participer au groupement de commande pour mettre en œuvre ce projet et **adopte** les conventions à passer pour cela avec la Communauté de communes Montmerle 3 rivières,
- ✓ **Donne** son accord pour l'élaboration et la mise en place des conventions de passage et d'entretien avec les propriétaires et riverains,
- ✓ **Demande** l'inscription de cet itinéraire au PDIPR,
- ✓ **Autorise** le Président à signer ces conventions et mettre en œuvre le projet.

6. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT

M. Bernard REY, Vice-Président en charge de l'Assainissement, indique que dans le cadre de l'arrêté inter préfectoral d'autorisation du 09 février 2011 portant sur la construction de la nouvelle station de traitement des eaux usées des bords de Saône à Massieux, une mise à jour du schéma directeur de son réseau de collecte est demandée.

Le délai de réalisation de ce schéma directeur est de 5 ans à compter de la notification de cet arrêté. L'étude doit porter sur le diagnostic des réseaux de collecte des communes de Saint Bernard, Trévoux, Reyrieux, Parcieux et Massieux.

La CCDSV souhaite engager cette étude diagnostic sur les réseaux afin de répondre aux objectifs suivants fixés dans l'arrêté inter préfectoral :

- Réalisation du dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau de l'ensemble des ouvrages de régulation (déversoirs d'orages) concerné par la future station de traitement,
- Etablissement d'un programme de travaux et de son calendrier d'exécution en 4 ans conduisant à diminuer de 20 % les arrivées d'eaux claires parasites en entrée de station.

Cette étude se déroulera en plusieurs phases (diagnostics, campagnes de mesures, inspections télévisées et programme de travaux).

Ce schéma directeur d'assainissement des réseaux de collecte des communes de Saint Bernard, Trévoux, Reyrieux, Parcieux et Massieux est susceptible de bénéficier d'aides du Conseil général de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention du Plan Départemental de l'Eau et du programme d'actions « Sauvons l'Eau ! » (2013-2018).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'opération «Schéma directeur d'assainissement des réseaux de collecte des communes de Saint Bernard, Trévoux, Reyrieux, Parcieux et Massieux» qui se déroulera en plusieurs phases, son montant HT estimé à 115 000.00 € et son plan de financement,
- ✓ **S'engage** à mener à terme cette opération,
- ✓ **Sollicite** les aides du Conseil général de l'Ain et de l'Agence de l'eau pour cette opération,
- ✓ **Autorise**, pour cette opération, le Département à percevoir l'aide attribuée par l'Agence de l'eau pour le compte de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée et à la lui reverser,
- ✓ **Demande** l'autorisation au Conseil Général de l'Ain et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées,
- ✓ **Autorise** le Président à signer les actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

7. REMBOURSEMENT DES REDEVANCES ASSAINISSEMENT COLLECTIF INDUMENT PERÇUES

M. REY Bernard, Vice-Président en charge de l'Assainissement, rappelle que l'ancienne Communauté de communes Saône Vallée avait admis le principe du remboursement des redevances d'assainissement collectif indument versées par les foyers non raccordés au réseau. En effet, cette redevance est due en application de l'article R 2224-19 du CGCT et a pour contrepartie le raccordement à un réseau d'égout.

Conformément à l'article 1 de la loi 68-1250 du 31 décembre 1968 qui prévoit que les créances détenues sur les établissements publics peuvent être prescrites dans un délai de 4 ans, le principe de remboursement de la redevance d'assainissement collectif indument versée à concurrence des 4 années antérieures à la demande avait été retenu.

M. DUROCHAT Christian sur la commune de Saint Didier de Formans, dont la maison n'est pas raccordée à l'assainissement collectif, s'est acquitté depuis 2007 de la redevance d'assainissement collectif. Il demande à être remboursé de ces redevances.

Une erreur de TVA s'est glissée dans les chiffres indiqués dans la note de synthèse adressée aux conseillers, elle est corrigée dans la délibération : la somme due à Mr DUROCHAT est de 538.47 € et non 513.46 €.

Il est proposé au conseil communautaire de reconduire le principe de remboursement des sommes indument perçues, auprès des usagers non raccordés à l'assainissement collectif dans la limite de 4 ans et de rembourser la somme de 538.47 € TTC correspondant à 4 années de redevance assainissement collectif injustement versées par M. DUROCHAT Christian.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Fixe** à 4 ans la durée maximale de remboursement des sommes indument perçues au titre de la redevance sur l'assainissement collectif par des foyers non raccordés au réseau,

- ✓ **Décide** de rembourser à M. DUROCHAT Christian de la commune de Saint Didier de Formans la somme de 538.47 € TTC correspondant à 4 années de redevance assainissement collectif injustement versées.

8. TRANSPORT – Vœu pour l'inscription au CPER 2015-2020 du projet de tram-train Lyon-Trevoux

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que ce point a été inscrit à l'ordre du jour en urgence compte tenu de la prochaine date de session du Conseil régional.

Il rappelle les enjeux d'engorgement des voies de circulation pour entrer dans la Métropole Lyonnaise et y circuler, et d'une façon générale :

- Les enjeux environnementaux, pour l'énergie, la pollution et l'évolution climatique,
- Les enjeux sanitaires liés à la pollution,
- Les enjeux sociaux avec le coût des transports individuels, le temps croissant gaspillé dans le transport en voiture particulière.

Un courrier du président du Conseil général de l'Ain et un autre de la communauté de communes Dombes Saône Vallée ont été adressés au président du Conseil régional.

Ceci exposé, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Estime** impensable de reporter le projet au-delà de 2020 comme cela semble envisagé,
- **Confirme** sa demande pressante d'inscription du projet de tram-train Sathonay-Trévoux dans le CPER 2015-2020 pour les études et pour la réalisation,
- **Demande** que les volets territoriaux de la Métropole Lyonnaise et du Département de l'Ain intègrent le projet et les engagements des collectivités,
- **Confirme** son engagement financier, avec les quatre communes riveraines de la voie ferrée, à hauteur de 3,87 millions d'euros,
- **Mandate** le président pour toutes actions à cette fin, et notamment celle de transmettre la présente délibération aux présidents de la Région Rhône-Alpes, de la Métropole lyonnaise, du Conseil général de l'Ain ainsi qu'au Préfet de Région.

9. QUESTIONS DIVERSES

Mme Anny SANLAVILLE rappelle que 3 communes n'ont pas encore signé le Contrat Enfance Jeunesse et que c'est urgent.

Mr Bernard REY pense qu'il faudra créer une commission à propos du PLUI compte tenu des dispositions de la loi NOTRe actuellement en discussion au parlement; cette loi va très certainement transférer automatiquement cette compétence aux communautés de communes et il est nécessaire d'anticiper les décisions qui seront à prendre.

Mme Marie-Jeanne BEGUET demande quel est le montant de la cotisation au CDDRA. La nouvelle cotisation s'élève à 2.95 € par habitant. La hausse vise à rétablir la baisse des années antérieures. Mr Bernard GRISON rappelle que le retour sur investissement pour la CCDSV est très positif.

Il indique également que la CCSV avait prévu une prise en charge de 50 % par la CC de la cotisation des communes à l'association pour la création du PNR. Cette disposition n'ayant pas été formalisée par délibération, le prochain conseil devra confirmer cela. Mr Bernard REY indique que sa commune a déjà versé sa cotisation entière à l'association.

La séance est levée à 22h30.

Le Président,
Bernard GRISON

Débat d'orientation budgétaire

présenté par Mme Brigitte
COULON, 1^{ère} Vice-présidente
chargée des finances.

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

Conseil communautaire du 23/02/2015



Éléments de contexte

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

Conseil communautaire du 23/02/2015



Contexte macro économique

Contexte international

Une conjoncture économique dégradée en Europe (sauf Allemagne)

Des enjeux structurels importants dans de nombreux pays :

- Processus de désendettement
- Politiques budgétaires entre austérité et croissance

Retour de la croissance aux USA

Chute des cours du pétrole (de 100 à 50 USD début 2015)

Assouplissement quantitatif (Quantitative easing) de la BCE

Des taux d'emprunt à 10 ans très bas : 0.40 en Allemagne, 0.55 en France

Contexte macro économique

En France, quelques repères sur 2014 :

Budget de l'Etat : 309 Md€ (charges nettes) ;

PIB : 2 061 Md€

Déficit : - 85.6 Md€ (4.4% du PIB) ; *Objectif 2015 : 4.1%*

Dette publique : 2 031,5 Md€ (95.2% du PIB) ;

Taux de chômage : 10.4%

Inflation faible : 0.1% ; *0.9% prévu en 2015 ;*

Croissance atone : 0.4% ; *Objectif 2015 : 1%*

Conséquences

- Hausse de la fiscalité
- Révision des politiques familiales
- Désindexation des retraites
- Baisse des dotations aux collectivités locales

Contexte budgétaire de l'Etat et des collectivités

Loi de programmation des finances publiques 2014-2019

- Objectif de déficit public pour 2017 : 2.8% du PIB ;
- Retour à l'équilibre structurel en 2016 et 2017

Les administrations publiques locales doivent participer à cette réduction pour - 0.3% / an sur la période :

- > Stabilisation des concours de l'Etat aux collectivités en 2013 puis diminution en 2014 et en 2015 ;
- > L'effort imposé aux collectivités est pondéré par la péréquation ;
- > L'objectif de croissance des dépenses publiques locales à périmètre constant, est de + 0.3% pour 2015 ;
- > La loi prévoit + 1.3% des recettes fiscales pour les collectivités.

Contexte budgétaire de l'Etat et des collectivités

Loi de finances pour 2015

- Objectifs : redressement des comptes publics et soutien à l'emploi et à l'investissement (déficit à moins de 3% en 2017 ; CICE et pacte de responsabilité) ;
- Les concours de l'Etat aux collectivités diminuent de 3.67 Md €, soit moins 6.5% en 2015 ; cette baisse sera identique en 2016 et 2017
- Cette contribution au redressement est répartie entre les collectivités (Régions, Départements et bloc communal) et au sein du bloc communal (70% communes et 30% EPCI)
- Les contributions individuelles sont prises sur la dotation forfaitaire et calculées à partir des recettes réelles de fonctionnement minorées par un taux national (estimé à 2.59% pour les EPCI par l'AMF) ;

CICE : crédit impôts compétitivité emploi

Fiscalité 2014 CCDSV

Fiscalité recettes	Taux 2014	Produits CA 2014	Fiscalité dépenses	CA 2014
Taxe d'habitation	6.38%		FNGIR	127 262
Taxes foncières	TFB : 0.012% TFNB : 2.02%	2 842 835	FPIC	0
Cotisation foncière entreprises			Total	127 262
CFE	22.07%	2 305 394		
Contribution Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE		1 431 168		
TASCOM		144 993		
IFER		110 940		
Total		6 835 330,00		

Remarques pour 2015 :

- Contribution FNGIR à prévoir au même niveau que 2014, et contribution possible au FPIC (CIF dégradé, montée en puissance jusqu'en 2016)
- Evolution des ressources fiscales : + 1.3% (Loi de finances pour 2015)
- Bases 2015 à confirmer ; pas encore notifiées au 05 février 2015
- Rappel : variation des taux encadrée par celle des taux communaux

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget principal CCDSV Résultats 2014

DOMBES SAONE VALLEE MOUS RAPPROCHE

DOMBES
SAONE VALLEE
COMMUNAUTÉ DE COMBRES

Conseil communautaire du 23/02/2015

CA 2014, analyse du fonctionnement par domaine

Domaines	DEPENSES	RECETTES	COUT NET	OBSERVATIONS
Compta	591 099,08	123 659,02	-467 440,06	Op ordre, amortissements
Emprunts	336 337,61	0,00	-336 337,61	Intérêts des emprunts
Fiscalité	153 991,00	7 090 361,00	6 936 370,00	D : FNGIR ; R : taxes votées
Communes	4 266 406,05	0,00	-4 266 406,05	AC et DSC aux communes
Admin. Générale	1 027 361,34	87 384,74	-939 776,60	
Environnement	618 614,85	452 587,00	-166 027,85	D/R : TEOM ex CCPOD
Culture	867 404,79	38 622,92	-828 781,87	Médiathèque 425k ; Musique 74k (CABVS non réglé 47k); Passerelle 163k ; PAH 114k ; Image CC 90k
Défense incendie	491 705,83	0,00	-491 705,83	D : SDIS
Sports	343 868,90	231 010,09	-112 858,81	R : Jassans 144k ; Sub 73k
Social	566 509,53	240 855,71	-325 653,82	D : eqpts ; R : sub CAF
Logement	55 842,09	0,00	-55 842,09	D : sub politique logement
Amgt territoire - Transport	173 660,49	59 486,55	-114 173,94	D : SCOT+CDDRA 146K
Tourisme et loisirs	323 284,60	38 978,38	-284 306,22	D : OT + poste tourisme
Dvpt éco, emploi, formation	265 951,13	172 028,37	-93 922,76	
Dotations Etat	0,00	2 536 736,00	2 536 736,00	DGF
TOTAL	10 082 037,29	11 071 709,78	989 672,49	

CA 2014, analyse des investissements par domaine

DOMAINES	DEPENSES	RECETTES	COUT NET	OBSERVATIONS
Compta	687 415,04	2 638 961,35	1 951 546,31	FCVTA, 1068, Op ordre
Administration Générale	133 987,41	0,00	-133 987,41	Bât., Mat., Chartre com.
Environnement	12 504,40	0,00	-12 504,40	Parc Cibeins
Culture	771 269,72	301 228,46	-470 041,26	Espace Culturel 595k, Fds concours Galet 150k, Petit patrimoine
Sports	3 827,20	0,00	-3 827,20	
Social	180 154,07	101 400,00	-78 754,07	Micro crèche Parcieux
Aménagement Transport	113 241,58	3 899,96	-98 482,23	Fds concours CCSV
Tourisme et loisirs	43 638,40	40 120,71	-3 517,69	amgt urbain, énergie Bords de Saône
Dvpt éco., emploi, formation	168 335,59	437 207,25	268 871,66	PA Montfray
TOTAL	2 114 373,41	3 522 817,73	1 408 444,32	

Budget principal, CA 2014

	FOICTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CCSV + CCPOD (0)	519 791	- 1 509 272	-989 481
Recettes 2014 (1)	11 071 710	3 522 818	14 594 528
Dépenses 2014 (2)	- 10 082 037	- 2 114 373	- 12 196 411
Résultats 2014 (1+2)	989 672	1 408 444	2 398 117
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	1 509 463	-100 828	1 408 635
BAR estimés Recettes (4)		1 486 222	1 486 222
BAR estimés Dépenses (5)		-1 343 503	-1 343 503
Soldé des Restes à Réaliser (4+5)		144 719	144 719
Capital des emprunts (6)	- 563 980		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	945 463		
	Disponible pour 2015 (3+4+5)		1 553 354

Restes à réaliser à valider lors d'une prochaine commission

Budget principal CCDSV: état de la dette 2014

Montant	Année départ	Intitulé prêt	Annuité 2014	Année maturité	K restant d0 31/12/2014
381 000	2002	Siège social CCPOD	20 036,39	2022	186 766,76
1 600 000	2007	Complexe sportif Montfray	144 899,92	2022	977 959,20
1 800 000	2008	Complexe sportif Montfray	138 967,52	2028	1 404 155,74
2 424 000	2011	PA Montfray pré financement	21 028,75	06/2015	1 759 000,00
		<i>Sous total ex CCPOD</i>	<i>324 932,58</i>		<i>4 327 881,70</i>
650 000	2003	Locaux CCSV/ANPE (tx. 1,5%)	48 603,30	2018	165 035,76
600 000	2011	Espace Culturel	55 906,70	2027	541 005,61
1 000 000	2011	Espace Culturel	93 177,83	2027	901 676,03
1 200 000	2012	Espace Culturel	114 597,08	2027	1 084 950,99
750 000	2012	Espace Culturel	69 418,09	2027	676 546,12
		<i>Sous total ex CCSV</i>	<i>381 703,00</i>		<i>3 369 214,51</i>
85 000	2006	ex SIEL Vestiaires gymnase Lycée	10 220,52	2016	18 164,89
150 000	2004	ex SIEL Vestiaires gymnase Lycée	7 866,72	2023	79 145,27
		<i>Sous total ex SIEL</i>	<i>18 089,24</i>		<i>97 310,16</i>
245 470	2003	Ex Synd colléges- Gym Reyrieux	68 583,45	2017	188 178,48
274 408	2004	Ex Synd colléges- Gym Reyrieux	67 262,44	2018	219 526,63
221 187	2008	Ex Synd colléges- Gym Trévoux (*)	27 537,68	2023	203 216,54
		<i>Sous total ex Syndicat CES</i>	<i>163 383,57</i>		<i>610 921,65</i>
		TOTAL	888 108,39		8 405 328,02

*2014 = 3 trimestres

Budget Assainissement collectif

Résultats 2014

DOMBES SAÔNE VALLÉE INOUS RAPPROCHE

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMUNAUTÉ DE TERRITOIRE

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget Assainissement, CA 2014

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CCSV (0)	207 935	4 127 353	4 335 288
Recettes 2014 inclus résultat 2013 des communes (1)	2 909 677	4 184 746	7 094 422
Dépenses 2014 inclus résultats 2013 communes (2)	-1 421 342	-4 956 126	-6 377 468
Résultats 2014 (1+2)	1 488 335	-771 381	716 954
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	1 696 270	3 355 972	5 052 242
RAR estimées Recettes (4)	4 677 100	4 677 100	4 677 100
RAR estimées Dépenses (5)	-9 703 500	-9 703 500	-9 703 500
Solde des Restes à Réaliser (4+5)	-5 026 400	-5 026 400	-5 026 400
Capital des emprunts (6)	-194 258		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	1 502 012		
	Disponible pour 2015 (3+4+5)		25 842

Restes à réaliser à valider lors d'une prochaine commission

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget Assainissement : état de la dette 2014

Montant	Année départ	Intitulé prêt	Annuité 2014	Année maturité	K restant du 31/12/2014
139 575	2003	Syndicat du Formans (transféré)	19 938,08	2015	4 871,26
51 119	2004	Civrieux (transféré)	4 961,54	2019	21 059,93
224 618	2004	Civrieux (transféré)	16 607,08	2027	153 678,04
32 802	2004	Misérieux (transféré)	3 403,93	2015	1 533,55
600 000	2011	STEP Bords de saône	55 906,70	2027	541 005,61
57 582	2008	Avance Ag Eau STEP St Jean	5 758,20	2020	34 549,20
500 000	2012	STEP Bords de Saône	46 281,42	2027	439 763,87
500 000	2012	STEP Bords de Saône	46 278,71	2027	451 030,76
2 000 000	2015	STEP Bords de Saône		2035	2 000 000
		<i>s/total ex CCNV</i>	199 135,66		1 647 492,20
118 748,64	2014	RANCE (transféré)	26 888,68	2018	97 231,86
188 418,94	2014	SAVIGNEUX (transféré)	14 596,48	2032	181 252,61
95 459,68	2014	ARS sur Formans	9 930,94	2025	88 955,74
125 333,29	2014	VILLENEUVE	11 814,12	2025	117 333,28
7 455,60	2014	VILLENEUVE	7 523,88	2014	0,00
235 731,70	2014	AMBERIEUX en Dombes	22 254,32	2022	223 487,54
24 400,33	2014	AMBERIEUX en Dombes	3 694,06	2021	20 993,29
18 295,65	2014	AMBERIEUX en Dombes	3 743,16	2019	15 368,55
56 391,50	2014	AMBERIEUX en Dombes	4 908,67	2023	51 730,31
		<i>s/total autres communes</i>	105 354,31		796 353,18
		total Budget Assainissement	304 489,97		2 443 845,38

Conseil communautaire du 23/02/2015

15

Budget Transports Résultats 2014

DOMBES SAÔNE VALLÉE
FOURCHAPEL ET COGNAT

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
FOURCHAPEL ET COGNAT

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget Transport, CA 2014

	FOICTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 (0)	212 248	-31 928	180 320
Recettes 2014 (1)	941 246	37 928	979 173
Dépenses 2014 (2)	-933 222	-21 304	-954 527
Résultats 2014 (1+2)	8 023	16 623	24 647
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	220 272	-15 304	204 967
<i>RAR estimés Résultats (4)</i>		0	0
<i>RAR estimés Dépenses (5)</i>		0	0
Solde des Restes à Réaliser (4+5)		0	0
Capital des emprunts (6)	0		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	220 272		
Disponibles pour 2015 (3+4+5)			204 967

Conseil communautaire du 23/02/2015

17

Budgets Immobiliers d'entreprises Résultats 2014

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget Immobilier POD, CA 2014

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CCPOD (0)	75 815	520 064	595 879
Recettes 2014 (1)	31 581	46 838	78 418
Dépenses 2014 (2)	-55 286	- 35 149	- 90 436
Résultats 2014 (1+2)	-23 706	11 688	- 12 017
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	52 109	531 752	583 862
RAR estimés Recettes (4)		0	0
RAR estimés Dépenses (5)		0	0
Solde des Restes à Réaliser (4+5)		0	0
Capital des emprunts (6)	-21 825		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	30 284		
Disponible pour 2015 (3+4+5)			583 862

Conseil communautaire du 23/02/2015

19 / 171

Budget Immobilier SV, CA 2014

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CC-SV (0)	393 068	- 3 446 056	-3 052 888
Recettes 2014 (1)	165 000	2 113 856	2 278 856
Dépenses 2014 (2)	- 127 001	- 78 092	- 205 093
Résultats 2014 (1+2)	37 999	2 035 764	2 073 763
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	431 067	-1 410 292	-979 225
RAR estimés Recettes (4)			
RAR estimés Dépenses (5)			
Solde des Restes à Réaliser (4+5)			
Capital des emprunts (6)	-73 976		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	357 091		
Disponible pour 2015 (3+4+5)			-979 225

Conseil communautaire du 23/02/2015

20 / 171

Budgets Immobilier consolidés, CA 2014 simulé

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CCSV (0)	468 883	-2 925 992	-2 457 009
Recettes 2014 (1)	196 581	2 160 694	2 357 275
Dépenses 2014 (2)	-182 287	-113 241	-295 528
Résultats 2014 (1+2)	14 293	2 047 452	2 061 746
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	483 176	-878 540	-395 363
<i>RAR estimés Revenues (4)</i>			
<i>RAR estimés Dépenses (5)</i>			
Solde des Restes à Réaliser (4+5)			
Capital des emprunts (6)	-95 801		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	387 375		
Disponibles pour 2015 (3+4+5)			-395 363

Conseil communautaire du 23/02/2015

21

Budgets Immobilier : état de la dette 2014

Montant	Année départ	Intitulé prêt	Annuité 2014	Année maturité	K restant d0 31/12/2014
311 000	2005	Coeur de ville Jassans	27 016,56	2020	128 544,00
			27 016,56		128 544,00
750 000	2011	Construction Duqueine	70 198,27	2027	625 000,00
500 000	2012	Construction Duqueine	46 281,40	2027	439 763,88
			116 479,67		1 064 763,88
2 000 000	2015	Construction Duqueine		2027	2 000 000
		Total Budgets Immobilier	143 496,23		1 193 307,88

Conseil communautaire du 23/02/2015

22

Budgets Aménagement Zones d'activités Résultats 2014

DOMBES SAÔNE VALLÉE INDUS'APPROCHE

DOMBES
SAÔNE VALLÉE
COMUNICIPALITÉ COMPACTE

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budgets ZAE consolidés *, CA 2014 (5 budgets)

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultats 2013 CCSSV +CCPOD (0)	297 324	368 056	665 380
Recettes 2014 compris stocks (1)	3 518 283	3 192 830	6 711 113
Dépenses 2014 compris stocks (2)	-3 487 559	-3 528 281	7 015 840
Résultats 2014 (1+2)	30 724	-335 451	-304 727
Résultat global 2014 (0+1+2=3)	328 048	32 605	360 653
RAR estimés Recettes (4)			
RAR estimés Dépenses (5)			
Solde des Restes à Réaliser (4+5)			
Capital des emprunts (6)	-243 023		
CAF NETTE 2014 (3+4+5+6)	85 025		
	Disponible pour 2015 (3+4+5)		360 653

* Tableau CA détaillé par ZAE remis en séance ;

Conseil communautaire du 23/02/2015

Budgets ZAE consolidés : état de la dette 2014

Montant	Année départ	Intitulé prêt	Annuité 2014	Année maturité	K restant dû 31/12/2014
183 279	2001	Achat terrains la Gravière 2	21 853,56	2016	42 011,88
		<i>s/total budget ZAE POD</i>	<i>21 853,56</i>		<i>42 011,88</i>
111 000	2003	Travaux rond point bergerie Civrieux	9 216,50	2018	21 551,45
330 000	2007	Achat terrains Technoparc Civrieux	22 629,31	2022	190 104,41
1 000 000	2010	Achat terrains Technoparc Civrieux	88 913,24	2023	717 244,15
500 000	2011	Travaux Technoparc Civrieux	46 588,92	2027	450 838,01
500 000	2011	Travaux Technoparc Civrieux	46 798,82	2026	416 666,70
750 000	2012	Travaux Technoparc Civrieux	69 418,07	2027	676 546,13
		<i>s/total BDE2 SV</i>	<i>283 564,86</i>		<i>2 472 950,85</i>
250 000	2011	Achat terrains extension PA Trévoux	23 399,43		208 333,30
		<i>s/total BDE3 SV</i>	<i>23 399,43</i>		<i>208 333,30</i>
2 424 000	2011	PA Montfroy pré financement	35 200,00	2015	1 759 000,00
		Total Budgets ZAE consolidés	328 817,85		2 723 296,03

Pour mémoire emprunt sur BP à transférer au budget ZAE

2 424 000	2011	PA Montfroy pré financement	35 200,00	2015	1 759 000,00
-----------	------	-----------------------------	-----------	------	--------------

Budget Principal Orientations 2015 et pour 5 ans

DOMBES SAÔNE Vallée nous rapproche

Budget Principal : Orientations à 5 ans

Fonctionnement

Après vérification auprès de la Préfecture,

- la baisse de la DGF (contribution au redressement des finances publiques) serait plus importante que l'estimation AMF : -275k€ et non -155k€ ; elle augmenterait à nouveau en 2016 et 2017.
- L'impact de la compétence Ordures Ménagères, sur la DGF (+ 200k€ attendus) ne sera effectif qu'en 2016 (calculé à partir du CIF du CA n-1).

Le PA de Montfray comptabilisé jusqu'à présent sur le budget principal sera transféré au budget zones d'activités ; la dette liée au préfinancement est à rééchelonner ; -21 k€ sur les intérêts des emprunts

Ces informations impactent la CAF nette 2015 et la prospective à 5 ans (D 34)

Budget Principal : Orientations à 5 ans

Investissement

- Voies cyclables : provisions 100k€ en 2016 et 2017, priorité pour desserte collège ;
- Plans de zonage : doc annexe au PLU à comptabiliser au budget principal ;
- Travaux bâtiments : provisions 100k€ de 2016 à 2018 ;
- Gymnase St Didier ; dépenses programmées sur 3 ans ; recettes : 2016 (350 k€ = FCTVA / travaux 2015) ; 2017 (2 150k€ = vente 1ha terrains + FCTVA / travaux 2016 + acompte subvention CG) ; 2018 (800k€ = FCTVA / travaux 2017 + solde subvention CG) ;
- Historial curé d'Ars : 2015 achat bâtiment (460 k€) et 2016 travaux (120 k€) ;

Les deux principales opérations (gymnase St Didier et historial) impactent fortement la CAF nette 2015 et la prospective à 5 ans (D 34)

Opérations 2015 : Gymnase collège St Didier

Coût à charge CCDSV

Dépenses	Coût brut HT (k€)	A charge CCDSV	Coût net HT (k€)
Construction Gymnase	3 751	100%	3 751
Plus value parkings bus	208	20%	41.6
Honoraires	561	100%	560
Voiries et amgt extérieurs	1 173	20%	234.6
Honoraires	237	20%	47.4
Dépenses communes	215	20%	43
Imprévu et divers	262	100%	262
Total hors foncier	6 406		4 939.6
Foncier TTC (7ha) compris notaire et portage EPF	875	100%	875

Opérations 2015 : Gymnase collège St Didier

Inscriptions budgétaires

	Dépenses TTC	Recettes
Construction Gymnase	4 501	
Honoraires	672	FCTVA 1 261
Voiries et amgt extérieurs	1 657	Participation CG 01 / Voiries, dép. communes et imprévu + honoraires 1 467
Honoraires	284	
Dépenses communes	258	Reste à charge CCDSV*
Imprévu et divers	314	
Total dépenses hors foncier	7 686	Total recettes 7 686
Foncier TTC (7ha) compris notaire et portage EPF	875	Vente terrains (hyp 1ha à 80€/m²) 800

NB* : Différence à charge CCDSV due à non récupération intégrale de la TVA

Opérations 2015 : Historial Curé d'Ars

Coût à charge CCDSV

DEPENSES TTC (k€)	RECETTES (k€) *	Remarques
Achat bâtiment	440	112 20% sur 560k€
Frais notaire et droits	6,6	49,5 30 % sur 165k€
Création copropriété (2 ou 3 lots)	1,4	30 25 % sur travaux et scén (120 k€)
Achat stock boutique	8	35
Travaux accueil, boutique, scénographie	120	? Volet scénographie
		? Dotation territoriale (15 %)
TOTAL	576	349,5 Taux global · 39 % env.
		576 * Sous réserve des subventions

Conseil communautaire du 23/02/2015

31

Opérations 2015 : Historial Curé d'Ars

Inscriptions budgétaires

DEPENSES TTC (k€)	Date	RECETTES *	Date
Achat bâtiment et frais	448	Etat DETR Eco et tourisme	112 2015
Achat stock boutique	8	Région CDDRA Tourisme	49,5 2016
Travaux accueil, boutique, scénographie	120	Région CDDRA Patrimoine	30 2017
		Région CTTLA	35 2017
		Reste à charge CCDSV	349,5
TOTAL	576	TOTAL	576

Conseil communautaire du 23/02/2015

32

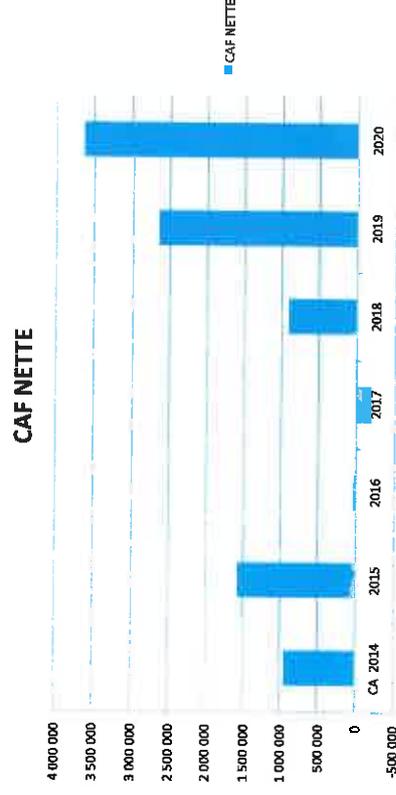
Perspectives à 5 ans

DOMBES SAÔNE VALLÉE NOUS RAPPROCHE



Conseil communautaire du 23/02/2015

Budget Principal, CAF nette de 2015 à 2020



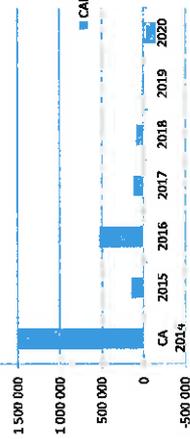
Selon tableau prospective joint

La CAF nette 2014 comprend PA Montfray ;
PA Montfray transféré au BZAE à partir de 2015

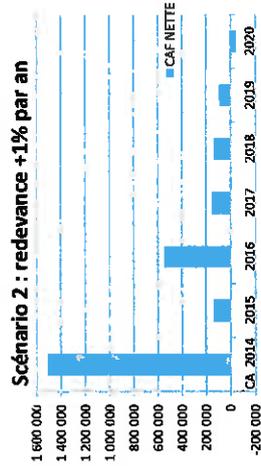
Conseil communautaire du 23/02/2015

Assainissement, CAF nette de 2015 à 2020

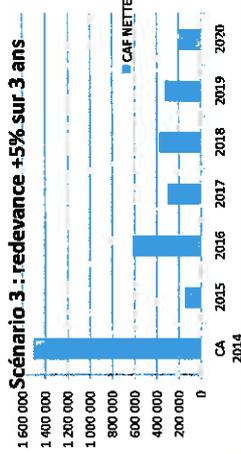
Scénario de base : pas d'évolution redevance



< Scénario de base difficilement tenable sans réduire les investissements



Scénario 2 hausse de la redevance insuffisante pour réaliser les investissements >



< Scénario 3 hausse de la redevance juste suffisante sans modifier les investissements

Selon tableaux prospective joints

Assainissement, commentaires et orientations

Le scénario de base ne permet pas de financer les investissements à venir (renouvellement des stations d'épurations)

Une hausse de la redevance sera nécessaire dans les prochaines années ; il est précisé qu'une 5% d'augmentation sur une facture type 120m3 représente 7€ par an de plus.

Le SIEP Dombes Saône, ne prévoit pas d'augmentation du prix de l'eau sur plusieurs années

Economie, perspectives pour 2015 à 2020

Périmètre économie	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Résultat global 2014	811 224	845 935	-34 710
<i>Solde des Restes à Réaliser</i>		0	0
Capital des emprunts	-338 824		
CAF NETTE 2014	472 400		
	Disponible pour 2015		-34 710

A partir de 2015 :

1 seul budget ZAE intégrant PA Montfray, mais permettant une analyse par zone d'activité ;

1 seul budget immobilier d'entreprises ;

Les excédents éventuels seront repris au budget principal uniquement si les résultats du périmètre économie (budgets ZAE et Immobilier) sont positifs.

Lexique

Lexique, définitions

PIB (produit intérieur brut) : Somme des valeurs ajoutées brutes de tous secteurs d'activité d'un pays, augmentée des impôts et réduite des subventions sur les produits ;

CIF (coefficient d'intégration fiscale) : Rapport entre la fiscalité perçue par un EPCI diminuée des attributions de compensations et de 50% des dotations de solidarité, et le montant total de la fiscalité perçue sur le même territoire ;

FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources) : Mécanisme de redistribution alimenté par les collectivités « gagnantes » lors de la réforme de la TP, au profit des « perdantes » ;

FPIC (Fonds de péréquation intercommunal et communal) : Mécanisme de péréquation pour le secteur communal. Prend en compte la notion d'ensemble intercommunal (EPCI à fiscalité propre + communes membres), et de potentiel financier au delà d'un seuil (0,9 du PFI national moyen)

Lexique, définitions

TFB (taxe sur le foncier bâti) : somme des valeurs locatives des immeubles bâtis = bases de foncier bâti ; taux voté par la collectivité X bases = produit
TFNB (taxe sur le foncier non bâti) : somme des valeurs locatives non bâties = bases de foncier non bâti ; taux voté par la collectivité X bases = produit

CFE (Cotisation foncière des entreprises) : Assise sur la valeur locative des biens immobiliers utilisés par l'entreprise et soumis à la taxe foncière en n-2 ;

CVAE (Contribution à la valeur ajoutée des entreprises) : calculé selon la valeur ajoutée produite : (valeur ajoutée x taux effectif d'imposition) + [(valeur ajoutée x taux effectif d'imposition) x 1 %]. Le taux d'imposition est fixé par l'État, après dégrèvement (pas d'imposition si CA HT < à 500 k€).

TASCOM (taxe sur les surfaces commerciales) : Appliquée aux surfaces de vente au détail de plus de 400 m² réalisant un CA HT > à 460 k€ ; taux fixé par l'État, adaptable à la marge par les Collectivités ;

IFER (Imposition forfaitaire pour les entreprises de réseau) : concerne tous les réseaux (télécom, voies ferrées, autoroutes, ...) ; montant fixé par l'État,

BUDGET PRINCIPAL - Orientations 2015 et prospective à 5 ans

Propositions d'orientations :

Pas de transfert de compétences sur la période donc pas de transfert de charges, attribution de compensation inchangée

Progression DSC selon délibération du 15/12/2014 (+52400€ /an jusqu'en 2018)

Evolution des ressources fiscales + 1,3% en 2015 (prévision loi de finances 2015)

Variation DGF en 2015 (-275 k€) et 2016 (-80 k€)

Hypothèse investissements

Pas de nouveaux programmes d'investissement à ce stade sinon engagement actés par délibération

Financement gymnase nouveau collège et Musée Ars intégrés dès 2015 et années suivantes

ORC : aides aux entreprises 2015 et 2016 ; solde subvention FISAC en 2016

Appontement paquebots trévous (sub à VNF 66k€)

Provisions : voies cyclables (100 k€ 2015 et 2016); travaux bâtiments (100 k€ 2015, 2016 et 2017)

MaJ : 12-févr.-15		REALISATIONS			PREVISIONS						Remarques
FONCTIONNEMENT		CA 2014	Variations	2015	2016	2017	2018	2019	2020		
RECETTES		<i>sous domaines</i>									
64	Remboursement sur charges de personnel	26 773	2%	250 000	255 000	260 000	265 000	270 000	275 000	Masses salariales regroupées sur BP en 2015	
70	Produits (redevances, régies...)	10 822	1%	10 900	11 000	11 100	11 200	11 300	11 400		
73	Ressources fiscales : TM, CFE, CVAE, TASCOM, IFR...	7 080 361	1,3%	7 183 000	7 278 000	7 371 000	7 467 000	7 564 000	7 662 000	Evolution selon loi de finances 2015 ; item au-delà ?	
73	TEOM (nversée SMICTION)	4 6 112		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		
73	Taxe de séjour	6 576		40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000		
74	Dotations Etat (D Intercommunauté)	830 619		830 000	830 000	830 000	830 000	830 000	830 000		
74	Dotations Etat (D compensation)	1 483 786		1 458 000	1 434 000	1 410 000	1 410 000	1 011 000	1 011 000	contribut° redressement 2015 à 2017 (-275k€); 2016 : + 20k	
74	DCRTP + compensations diverses	242 331		242 000	242 000	242 000	242 000	242 000	242 000	2015 et 2016 baisse de 3%	
74	Part. et sub. / eqpts CCDSV	460 580									
		g: mairies		216 101	220 000	214 000	218 000	223 000	228 000	243 000	utilisation scolaire des gymnases
		petite enfance		229 268	254 000	259 000	264 000	269 000	274 000	279 000	aides CAF
		bât CCDSV		13 055	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	
		autres		2 255	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	
74	Sub. / actions CCDSV : EOUA, culture, tourisme...	52 105									
		culture		14 105	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	
		image collectivité		0							
		PAH		19 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	selon convention DRAC
		tourisme		19 000	10 000	10 000					fin contrats tourisme en 2017
74	Sub. / actions CCDSV : développement économique	14 476									
		emplois aidés		7 299	5 000						1 emploi aidé en 2015
		ORC		7 177		4 700					ALIE FISAC sur poste et communication ORC
74	Participation communes au service ADS			84 000	86 000	88 000	90 000	92 000	94 000	Coût revenant aux communes (estimation 1. an 2012)	
74	DGD et DETR reçue en Fctt (épaves, mobilier médiathèque)	54 911									
75	Autres produits de gestion : loyers et remboursement charges	170 608	2%	174 000	177 000	111 000	113 000	115 000	117 000	fin loyers Pôle emploi en 2017 (70k€)	
77	Produits exceptionnels	78 994									
78	Amortissements	123 659		125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000		
80Z	Excédent reporté (n-1)	519 791		1 553 355	55	655	921 055	2 811 655	3 951 855		
	TOTAL des Recettes	11 698 466		14 191 255	12 924 755	12 831 755	14 242 255	16 248 855	17 506 255		
		emag		11 071 710							
		con		-11 698 466							
				519 791							
DEPENSES		<i>sous domaines</i>									
60	Achats	222 954	2%	214 000	218 000	222 000	226 000	231 000	236 000		
61	Services extérieurs	627 751	2%	630 000	643 000	656 000	669 000	682 000	696 000		
62	Autres services extérieurs	264 827	2%	210 000	214 000	218 000	223 000	228 000	233 000		
63	Impôts taxes - Foncier	51 978		37 000	52 000	52 000	52 000	52 000	52 000	2016 : TFB musée Ars et gymnase St Didier	
63	Impôts taxes - Personne	23 776		24 000	24 000	22 000	22 000	22 000	22 000		
64	Charges de personnel (rémunérations tous budgets)	1 243 492	2%	1 620 000	1 652 000	1 620 000	1 632 000	1 665 000	1 698 000	2017 : fin de postes contractuels ?	
73	part exonération CFE des auto-entrepreneurs (50%)	26 729		27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000		
73	Attribution compensation	2 631 980		2 632 000	2 632 000	2 632 000	2 632 000	2 632 000	2 632 000		
73	Dotations solidarité communautaire	1 634 426		1 636 400	1 738 800	1 791 200	1 343 600	1 843 600	1 843 600		
73	PNGIR	127 262		127 000	127 000	127 000	127 000	127 000	127 000		
73	FPIC	0		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000		
73	Autres atténuations de produits	0									
65	Charges de gestion (Eau)	124 588		125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000		
65	Charges de gestion (SCOT, CDDRA)	146 096									
65	Charges de gestion - service incendie (SDIS)	484 938	1,1%	490 000	455 000	500 000	505 000	510 000	515 000		
65	Charges de gestion - service ADS		2%	80 000	81 000	82 000	83 000	84 000	85 000	2015 : cout du service hs agent mis à disposition	
65	Charges de gestion - frais portage EPF	22 559		13 000	6 000	4 500	3 000	1 500		2015 : 7ha St Didier; 2016: 4ha; 2017: 3ha; etc	
65	Charges de gestion - SMICTION (TEOM + camions)	580 488		2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000		
65	Charges de gestion - Utilisation gymnases communes (Trévous)	11 279	2%	58 000	59 000	60 000	61 000	62 000	63 000		
65	Charges de gestion - sub logements aidés (actions PLH)	23 350		45 000						à partir 2016, fin des aides au logement ? délib inapplicat	
65	Charges de gestion - sub. OT, école maternelle, AFR, petite enfance, Ecole										
		tourisme		196 000	195 000	195 000	195 000	195 000	195 000		
		petite enfance		533 300	617 300	629 000	635 000	641 000	647 000		
		culture		78 800	124 000	124 000	124 000	124 000	124 000	à partir 2015, participation accés conservatoire CABVS	
		PAH		2 000							
		AFR		42							
				1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		
65	Charges de gestion - sub. Image (Tour Aih, Privak, AGESEF, river, cinéma...)	48 000									
		image collectivité		48 000							
		environnement		0							
65	Charges de gestion - sub. Economie-emploi (JSD, MLJ, contrats...)	51 400		77 500	45 000	45 000	45 000	45 000	45 000	2015 : contrats aidés en retard; 2016 : fin du dispositif	
65	Charges de gestion courantes (autres...)	6 385		1 000							
66	Charges financières	336 938		331 000	331 000	331 000	331 000	331 000	331 000	2015 et suivantes hors PA Montfray	
67	Charges exceptionnelles	248									
68	Amortissements	591 093		600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000		
68	Provisions pour risques et charges	0		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000		
	TOTAL des Dépenses	10 082 037		12 085 200	12 082 800	12 113 700	12 230 600	12 297 100	12 365 600		
		emag		11 071 710							
		con		-11 698 466							
				0							
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (CAF NETTE)				2 106 055	841 955	818 055	2 011 655	3 248 855	5 140 655		
NOUVEAUX EMPRUNTS (E)				18 900	71 000	104 000	104 000	104 000	104 000		
CAPACITE DES EMPRUNTS EN COURS (C)				144 900	115 000	180 000	401 000	401 000	401 000		
CAF NETTE				945 463	1 557 055	215 955	14 055	3 246 855	4 435 655		

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Orientations 2015 et prospective à 5 ans - Scénario de base

Propositions d'orientations :

- PAC nouvelle règles à compter du 01/01/2015 PAC forfaitaire uniformisée incluant la réalisation des branchements
- Pas d'évolution du produit de la redevance assainissement (augmentation des ménages compensée par baisse de la consommation)
- Dépenses de fonctionnement en hausse (nouveaux équipements, réparations, coût de l'énergie, ...) jusqu'en 2015 puis en baisse (travaux sur STEP)
- Hypothèses investissements
- Programmes de travaux en cours poursuivis
- Prise en compte de la réalisation des branchements
- Etude pour évolution plateforme de co-compostage en 2017
- Nouveaux investissements : 500KE en 2015 puis environ 1M€ par an jusqu'en 2019; 2 M€ en 2020

FONCTIONNEMENT		BP 2014	REALISATIONS		PREVISIONS						Remarques		
RECETTES			CA 2014	Variations	2015	2016	2017	2018	2019	2020			
704	Participation assainissement collectif (F...)	1 38 000	574 650		600 000	623 000	623 000	623 000	623 000	623 000			
7061	Redevances	1 607 900	1 581 868		1 745 000	1 745 000	1 745 000	1 745 000	1 745 000	1 745 000			
70	Autres ventes de produits	4 000	0										
741	Primes d'épuration / sub exploitation	301 000	43 334		80 000	80 000	150 000	150 000	200 000	200 000	hausse des primes à partir 2017 (réévaluation des STEP)		
74	Autres subv d'exploitation	5 000	4 340										
75	Autres produits de gestion courante	49 843	13 272		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000			
778	Produits exceptionnels	656 246	602 000										
D14	Amort subv d'équipement	1 000	0										
C12	Amort subv d'équipement	153 000	70 159										
R002	Excédent reporté	207 935	207 935		25 840	156 540	860						
TOTAL des Recettes		3 173 922	0	3 117 611	2 451 840	2 805 540	2 518 140	2 519 000	2 569 000	2 569 000			
DEPENSES HT													
604	Prestations (exploitation service, ...)	454 400	41 101		46 000	578 000	588 000	600 000	612 000	624 000			
Branchements (sauf...)					420 000	428 000	428 000	446 000	455 000	464 000	Evolution : 150 branchements à 2 000€ HT		
6061	Fournitures (eau, élec...)	344 300	160 171		164 000	167 000	170 000	173 000	176 000	180 000			
61	Services extérieurs (entretien, réparation, ass...)	173 300	218 634		325 000	300 000	300 000	290 000	250 000	250 000			
617	Etudes	24 500	11 075		40 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000			
62	Autres charges (télécom, insertion, ...)	17 700	14 392		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000			
63	Impôts et taxes	300	777		0	800	800	800	800	800			
G12	Frais de personnel (remboursement BG)	206 700	164 873		209 000	190 000	194 000	198 000	202 000	206 000	2015 : remboursement aux communes ; +20% à partir de 2017		
65	Charges de gestion	57 599	54 999										
67	Charges motivationnelles	2 500	1		25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000			
68	Charges financières	112 000	115 628		14 000	145 000	134 500	124 000	113 500	113 500	baisse du montant des intérêts due à échéances constantes		
O22	Dépenses imprévues	34 278	0		30 000	30 000	30 000	30 000	30 000	30 000			
O29	Prévision à la section d'investissement	1 179 630	0										
O42	Amortissement des immobilisations	406 800	243 631										
TOTAL des Dépenses		3 178 922	0	3 121 342	1 952 800	1 926 800	1 964 300	1 981 800	1 919 300	1 938 300			
CAF NETTE		0	1 502 389		138 040	526 740	116 090	79 699	10 904	630 700			
INVESTISSEMENT		Montant pluriannuel	Cumul pépni avant 2014	CA 2014	Reports 2014 estimés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Disponible ou manquant	Remarques
RECETTES													
1311	21 - Station + réseaux bords de SabneSubv	2 497 000	850 493	1 308 800		337 000							
1312	21 - Station + réseaux bords de SabneSubv	425 000	127 500	297 500		0							
1313	21 - Station + réseaux bords de SabneSubv	1 601 600	175 583	357 768	247 200	433 000	400 000						
1314	31 - Programme 2009	67 600	3 711	17 735	0								
1315	33 - Programme 2010	9 300	0	9 330	0								
1318	34 - STEP Agencement BDF2	225 000	0	225 000	0								
1311	35 - Programme 2011 Agence eau	81 400	0	81 400	0								
1318	35 - Programme 2011	33 800	0	33 800	0								
1319	37 - Programme 2012	5 811	0	5 811	0								
1311	39 - Raccordement STEP Misérieux sur STEP	10 000	0	10 000	0								
1318	38 - Raccordement STEP Misérieux sur STEP	4 000	0	4 000	0								
1313	40 - Vérification des réseaux	5 000	0	5 000	2 000								
13111	41-07 - Programme 2013 - Subventions CGO	2 850	0	2 850	0								
13111	41-09 - Programme 2013 - Agence O	36 800	0	36 800	28 200	7 700							
13111	41-09 - Programme 2013 - Agence O	22 197	0	22 197	0								
1318	41-01 - Programme 2013 - C3 O1	11 800	0	11 800	0								
1319	41-10 - Programme 2013 - Subventions CGO1	14 798	0	14 798	0								
13111	44 - Réseau eaux usées rte St Triver Ambrières	67 000	0	67 000	0								
13111	51 - Quartier Jus	35 800	0	35 800	0								
1318	52 - Quartier Jus	97 100	0	97 100	0								
1313	54 - Construction STEP Villeneuve	11 600	9 194	0	0	100 000	150 000					250 000	
1313	55 - Rép. eau Villeneuve prog 2013	13 875	0	13 875	0								
13111	56 - Etude diag Villeneuve	5 500	0	5 500	0								
1313	56 - Etude diag Villeneuve	45 000	0	45 000	0								
1313	65 - Programme 2014	83 940	0	83 940	0								
13111	H.Q. - Frans - zone humide La Jonchère	26 500	0	26 500	0								
4582	Op 41-101ra - r.a. /convention de mandat	22 100	21 936	20 500									
4582	Travaux /convention de mandat	2 000	0	2 000									
1641	Emprunt	3 855 000	2 000 000	1 855 000									
2033	16 - Programme 2007	500	444	0									
2033	28 - Programme 2008	300	296	0									
238	Avances et acomptes sur commandes	0	0	0									
1068	Excédent capitalisé	0	471 300										
Excédents transférés par les communes			1 217 856										
2762	Créances - transfert droit à déductif		12 000										
R001	Solde d'écritures reporté		4 127 953										
O40	Amort. des immobilisations		24 654										
Subventions transférées programmes travaux						75 000	130 500	221 500	162 500	201 000	286 500		Sub estimées à 15% du coût des travaux
TOTAL des Recettes		1 157 267	8 312 099	8 677 100	806 000	763 400	271 500	169 500	201 000	286 500			
DEPENSES		Montant pluriannuel	Cumul réalisé avant 2014	CA 2014	Reports 2014 estimés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Disponible ou manquant	Remarques
21	Station + réseaux bords de Sabne stock	12 530 000	1 551 279	3 720 458	7 468 700							293 432	12 843 437
33	Programme 2011	0	0	626	0								
35	Programme 2011	58 000	420 317	1 533	186 800								
36	Plateforme co-compostage Revireux	1 700 000	0	0	85 000	15 000	0					28 490	
37	Programme 2012	20 000	0	2 955	0			800 000		800 000			
38	Etude raccordement Misérieux à St Didier	20 000	0	20 000	0								
39	College et didier de F	20 000	0	20 000	0								
40	Vérification des réseaux	20 000	0	20 000	20 000								
41	Programme 2013	210 000	221 801	477 000	0								
43	Ecole primaire Ambrières	3 000	0	3 000	0								
44	Réseau rte St Triver Ambrières	44 000	0	20 811	23 300								
46	Station réseau Al - Sur Formans	70 000	0	70 000	0								
51	Extension lagune Rancé	49 500	0	49 500	0								
52	Réseau eaux usées quartier Jus à Savigné	52 000	0	52 000	0								
54	Construction STEP Villeneuve	1 000 000	0	104 800	0	441 600	500 000						
53	Réseau eaux usées 2013 Villeneuve	111 000	271 767	24 600	0	400 000							
56	Etude diag réseaux Villeneuve	25 000	0	25 284	0								
57	Réseau eaux usées 2013 Farelins	230 000	195 555	0	0								
55	Compteur eau - eau usées Beaugregard	35 600	79 028	20 000	0								
50	Extension réseau Beaugregard	72 000	0	72 000	0								
61	Nouvelle station d'épuration Farelins	1 000 000	0	1 000 000	0		500 000	577 000					
62	Réseau eau usées chemin du Tacot Frans	20 000	0	20 000	0								
63	Lot. Ic. Bruyères : Frans	40 800	0	40 800	0								
64	Réseau eau usées Rancé	7 200	4 622	2 500	0								
E	Programme 2014	1 160 000	10 144	350 000	0								
66	Schéma directeur RPP	220 400	0	110 000	0								
26	Programme 2007	500	444	0									
28	Programme 2008	300	296	0									
1068	Dépenses des communes transférées	0	1 08 068										
2315	Avances et acomptes sur commandes	0	27 916										
2315	Avances et acomptes sur commande Immo corporel												

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - Orientation 2015 et prospective à 5 ans - Scénario 2 (redevance +1%/an)

Propositions d'orientations :

PAC nouvelle règles à compter du 01/01/2015 PAC forfaitaire uniformisée incluant la réalisation des branchements

Evolution du produit de la redevance assainissement de 1% par an

Dépenses de fonctionnement en hausse (nouveaux équipements, réparations, coût de l'énergie, ...) jusqu'en 2015 puis en baisse (travaux sur STEP)

Hypothèses Investissements

Programmes de travaux en cours poursuivis

Prise en compte de la réalisation des branchements

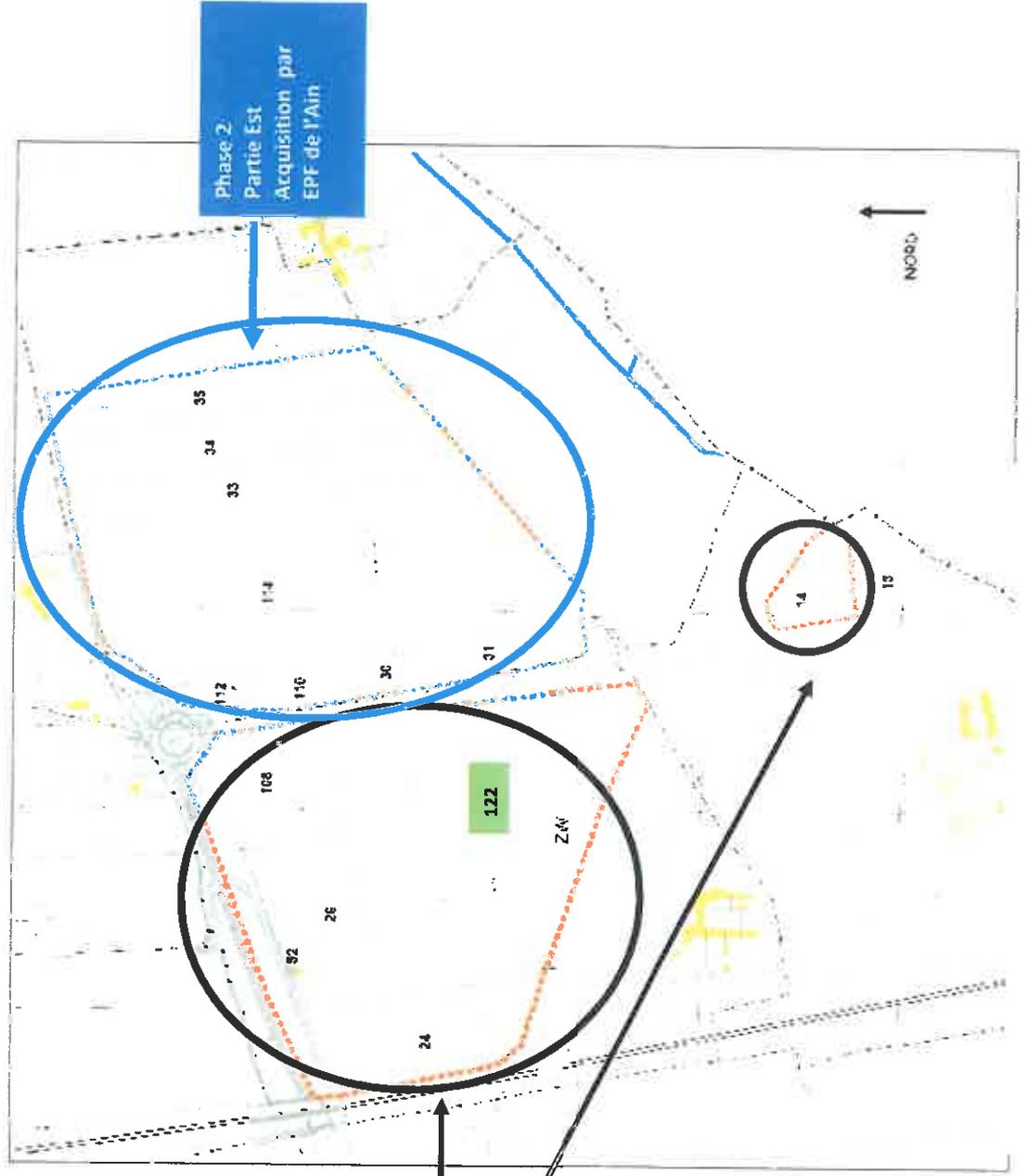
Etude pour évolution plateforme de co-compostage en 2017

Nouveaux investissements : 500K€ en 2015 puis environ 1M€ par an jusqu'en 2019; 2 M€ en 2020

MaJ : 12-févr.-15	REALISATIONS		PREVISIONS							Remarques			
	BP 2014	CA 2014	Variations	2015	2016	2017	2018	2019	2020				
FONCTIONNEMENT													
RECETTES													
104	Participation assainissement collectif (e-c)	288 000	574 650		600 000	623 000	613 000	621 000	621 000	614 000			
103	Rede - onces	1 687 500	1 581 868	1%	1 745 000	1 762 000	1 770 000	1 798 000	1 816 000	1 814 000			
10	Autres ventes de produits	4 000	0										
11	Primes d'épuration - subvention	101 000	83 334		80 000	80 000	150 000	170 000	200 000	200 000	amélioration N. e à la récupération des STEP		
12	Autres sub-d'exploitation	5 000	4 300										
15	Autres produits de gestion courante	49 841	13 272		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000			
17	Produits exceptionnels	695 246	66 052										
04	Amort sub-d'équipement	0	0										
042	Amort sub-d'équipement	139 000	70 159										
002	Excédent reporté	307 935	207 935		23 840	336 540	-850						
TOTAL des Recettes		3 178 922	0 3 117 611		2 451 840	2 822 540	2 553 140	2 572 000	2 640 000	2 658 000			
DEPENSES HT													
604	Prestations exploitation service...	454 400	437 101		480 000	576 000	589 000	430 000	612 000	634 000			
Branchements travaux													
6061	Fouritures (eau, élec...)	144 300	160 371	2%	164 000	167 000	170 000	173 000	176 000	180 000	150 branchements à 2 000€ HT		
61	Ser- vices extérieurs (entretien, réparation, assu...)	383 800	218 634		375 000	300 000	300 000	250 000	210 000	210 000			
617	Etudes	24 500	11 025		60 000	20 000	50 000	20 000	20 000	20 000			
62	Autres charges (R&D, insertion...)	17 700	14 282	2%	15 000	25 000	15 000	15 000	15 000	15 000			
6	Impôts et taxes	0	777		800	800	800	800	800	800			
012	Frais de personnel (rémunération F...)	206 700	164 873		203 000	150 000	154 000	158 000	160 000	160 000	2015 : rec- bit des communes ; + 2% à partir de 2		
65	Charges de gestion	57 999	54 989		25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000			
6	Charges exceptionnelles	2 500	1		25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000			
67	Charges financières	137 000	215 200		154 000	145 000	134 500	124 000	119 000	103 500	Ev- uences constantes -> baisse des intérêts cho		
021	Dépenses imprévues	24 123	0		50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000			
02	Variation à la section d'in- vestissement	1 229 800	0										
042	Amortissement des immobilisations	408 300	243 639										
TOTAL des Dépenses		3 178 922	0 3 142 342		1 952 800	1 916 800	1 964 900	1 901 800	1 919 900	1 838 300			
CAPACITE AUTOFINANCIEMENT (CAF BRUT)													
NOUVEAUX EMPRUNTS (N+K)													
CAPITAL DES EMPRUNTS EN COURS (N-1)													
CAF NETTE		0	1 502 383		138 040	543 740	152 340	136 700	89 700	591 000			
REALISATIONS													
PREVISIONS													
DEPENSES													
		Coût pluriannual	Cumul réalisé avant 2014	CA 2014	Reports 2014 estimés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Disponible ou manquant	Remarques
RECETTES													
13111	21 - Station + réseaux bords de Saône	2 495 000	85 1493		1 308 800	337 000							-207
1312	21 - Station + r- eau bord de Saône	425 000	127 500		292 500	0							0
1313	21 - Station + réseaux bords de Saône	1 601 600	1 75 563	357 168	247 200	420 000	400 000						-1 069
1313	33 - Programme 2010	5 000	3 711	17 735	0								-46 154 à préciser
1318	34 - STEP Fagne-Participation BDE2	725 000			225 000	0							32
13113	35 - Programme 2011 Agence eau	81 400			81 400								0
1312	35 - Programme 2011	71 600			33 600								0
1313	37 - Programme 2012	5 811		5 811	0								0
13131	37 - B- r- ordement STEP Mésériex sur STEP	10 000			10 000								0
1313	38 - Raccordement STEP Mésériex sur STEP	4 000			4 000								0
1313	40 - Vérification des réseaux	5 000			3 000	2 000							0
13111	41-07 - Programme 2013 - Sub- ventions CG01	2 850			0								0
13111	41-09 - Pro- gramme 2013 - Agence O	36 900			29 200	7 700							-2 850
13111	41-09 - Programme 2013 - Agence O	22 197			22 197								0
1313	43-01 - Programme 2013 - CG 01	11 800			11 800								0
1313	43-10 - Programme 2013 - Subventions CG01	14 798			14 798								0
13131	44 - Réseau eaux usées rte St Tr- vier Ambérieux	67 000			67 000								0
13111	42 - Quartier Jui	35 800				35 800							0
1313	52 - Quartier Jui	97 100				97 100							0
1313	54 - Construction STEP Villeneuve	0				300 000	150 000						0
1313	55 - Réseau Villeneuve prog 2013	11 600		9 194	0								250 000
13111	56 - Etude diag Villeneuve	13 875				13 875							-2 403
1313	56 - Etude diag Villeneuve	5 550				5 550							-7
1313	65 - Programme 2013	45 000				45 000							-56
13111	60 - F- ans - zone humide La Inchière	75 940		83 940									0
1313	60 - Op- at- ion réseaux - Com- ention de mandat	25 500			20 500								0
1313	61 - Tr- v- a- s- convention de mandat	11 000		11 000									-6 000
1641	Emprunt	3 855 000		2 000 000	1 855 000								-164
103	26 - Programme 2007	500			0								0
2613	28 - Programme 2008	300			296								-56
238	Av- ances et acomptes sur commandes				471 300								4
1068	Excédent capitaux			1 997 858									
1068	Excédents transférés par les communes												
1731	Excédents transférés par les communes				12 000								
0001	Solde d'ac- tion reporté			4 127 353									
040	Amort- des immobilisations			1 13 639									
	Sub- ventions nouveaux programmes travaux					75 000	130 500	121 500	169 500	201 000	286 500		Sub estimée à 15% des tr- v- s
TOTAL des Recettes			1 157 267	8 312 099	4 677 100	906 000	769 400	271 500	169 900	201 000	286 500		
DEPENSES													
		Coût total des opérations	Cumul paiement avant 2014	Projet CA 2014	Reports 2014 estimés	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Disponible ou manquant	Remarques
21	Station + réseaux bords de Saône	12 857 000	1 654 219	3 720 451	7 468 700								293 437
33	Programme 2010	0	626	0	0								4 36
35	Programme 2013	530 000	420 317	1 373	186 830								28 490
36	Plateforme de compostage Reyleux	1 200 000	0	0	85 000	15 000	0	800 000	800 000				0
37	Programme 2012	10 000		2 955	0								-4 545
30	Etude raccordement Mésériex - St Didier	20 000			2 300								2 500
31	Collège St Didier de F	20 000			20 000								0
40	Vérification des réseaux	20 000			20 000	10 000							10 000
41	Programme 2013	210 000		221 881	477 000								11 210
43	Ecole primaire Ambérieux	3 000			3 000								-11 210
44	Réseau rte St Tr- vier à Ambérieux	44 000		20 611	23 300								0
46	Extension réseaux rue Formans	70 000			50 000								-89
51	Extension lagune Bancé	49 000			31 345								-20 000
52	Réseau eaux usées quartier Jui à Savignac	525 000			84 000		441 000						-17 900
54	Construction STEP Villeneuve	2 000 000			204 000		400 000	500 000					0
55	Réseau eaux usées 2013 Villeneuve	311 070		271 767	21 800								4 000
56	Etude diag réseaux Villeneuve	25 000		25 284	0								-14 273
57	Réseau eaux usées 2013 Fureims	230 000		195 555	0								0
58	Contrat de Réseau eaux usées Beau regard	95 000		79 028	20 000								-36 445
60	Direction réseaux Beau regard	22 000			30 000								4 028
61	Nou- velle station d'épuration Farins	2 000 000			250 000		500 000	332 000					-22 000
62	Réseau eaux usées chemin du Tacot Frans	20 000			22 800								-18 000
63	Lot L- 1 bruyères Frans	40 800			40 800								0
64	Réseau eaux usées Bancé	7 200		4 623	2 500								0
65	Programme 2014	754 000		10 144	350 000								-18
66	Schéma directeur NPM	110 800			130 000								-393 678
26	Programme 2007	500		444	0								0
28	Programme 2008	300		296	0								0
1068													

Communauté de communes Dombes Saône Vallée
Périmètre de la zone d'aménagement concerté de Civrieux
Phasage de l'opération

Plan de délimitation
Echelle 1/5000e



Phase 1
Partie Ouest et Sud
14 ha acquis par la CCSV en 2010
Déjà aménagée
Commercialisation en cours

Phase 2
Partie Est
Acquisition par
EPF de l'Ain

Périmètre de la ZAC

